



Avec le soutien du  
Ministère du Travail



Salon de l'agriculture 25 février 2020

## La MSA et le Conseil de l'inclusion dans l'emploi lancent l'appel à projets « Inclusion et ruralité »

**En présence de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, et Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Pascal Cormery, président de la Caisse Centrale MSA et Thibaut Guilluy, président du Conseil de l'inclusion dans l'emploi, lancent un appel à projets « Inclusion & ruralité ». Cette initiative vise à susciter l'implantation de structures inclusives en zones rurales isolées.**

Face aux problématiques rencontrées par certains territoires ruraux (éloignement des bassins d'emploi et des services, mobilité, sentiments d'abandon, fermeture des commerces) force est de constater que l'inclusion en emploi y est difficile.

Néanmoins des dynamiques rassemblant acteurs sociaux et économiques sur un même territoire peuvent apporter des réponses aux enjeux d'inclusion et de cohésion territoriale.

C'est le pari que font la MSA et le Conseil de l'inclusion dans l'emploi en lançant l'appel à projets « Inclusion et ruralité ».

Cette initiative permet de soutenir, avec le concours de l'Etat et la MSA, une quinzaine de projets d'inclusion en milieu rural sur 3 ans.

En plus d'apporter un soutien financier et technique aux projets lauréats, l'ambition est de mettre en place une démarche d'expérimentation et de développement de structures inclusives en territoires ruraux.

Muriel Pénicaud a déclaré : *« Vous proposez une solution dans le cadre de cet appel à projet : multiplier les initiatives et les faire changer d'échelle. Elles permettent à des personnes très éloignées de l'emploi d'y accéder grâce au tremplin que représente une association intermédiaire, un chantier d'insertion, une entreprise d'insertion, une entreprise adaptée, un Esat. »*

---

### A propos

- La MSA

La MSA, deuxième régime de Sécurité sociale, en France, assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre. Avec 26,9 milliards de prestations versées à 5,6 millions de bénéficiaires, c'est le deuxième régime de protection sociale en France.

- Le Conseil de l'inclusion dans l'emploi

Le Conseil de l'inclusion dans l'emploi, rattaché au ministère du travail, a pour mission de formuler des propositions et de concourir à la conception, à l'élaboration et au suivi des politiques d'inclusion dans l'emploi, à destination notamment des jeunes peu qualifiés, des chômeurs de longue durée, des bénéficiaires de minima sociaux et des travailleurs handicapés.

---

**Contacts presse :** Françoise Lessieux 07 60 07 73 04 – [lessieux.francoise@ccmsa.msa.fr](mailto:lessieux.francoise@ccmsa.msa.fr)

